

PAR COURRIEL :

Montréal, le 4 août 2015

**Objet :** Demande d'accès aux documents pour les adresses 1553, 1555, rue des  
Carrières, Montréal (Lot 3 795 049-1 Cadastre du Québec)

**V/Réf**

---

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 25 septembre dernier,  
concernant l'objet précité.

Les documents demandés suivants sont accessibles. Il s'agit de :

1. Document G.E.R.L.E.D. de notre Ministère daté du 26 novembre 1984; 16  
pages

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez  
demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à  
l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice  
de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la  
soussignée, au numéro 514-873-3636, poste 241.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Version originale signée par

IT/it

Isabelle Tremblay  
Répondante régionale de l'accès  
aux documents

p.j. (articles et recours)

**Bureau de Montréal**  
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860  
Montréal (Québec) H1T 3X9  
Téléphone : 514 873-3636  
Télécopieur : 514 873-5662  
Courriel : [isabelle.tremblay@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:isabelle.tremblay@mddelcc.gouv.qc.ca)  
Internet : [www.mddelcc.gouv.qc.ca](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca)

**Bureau de Laval**  
850, boulevard Vanier  
Laval (Québec) H7C 2M7  
Téléphone : 450 661-2008  
Télécopieur : 450 661-2217

**Bureau de Lanaudière**  
100, boulevard Industriel  
Repentigny (Québec) J6A 4X6  
Téléphone : 450 654-4355  
Télécopieur : 450 654-6131

**Bureau des Laurentides**  
300, rue Sicard, bureau 80  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5  
Téléphone : 450 433-2220  
Télécopieur : 450 433-1315

LE PARC PÈRE MARQUETTE  
(ANCIEN DÉPOTOIR MARTINEAU)

G.E.R.L.E.D.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

QUÉBEC, LE 26 NOVEMBRE 1984

DOSSIER: NO.17

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Introduction .....	
1. Description du lieu de dépôt .....	1
1.1. Quatre anciennes carrières .....	1
1.2. Nature des déchets .....	2
2. Description du milieu environnant .....	3
3. Mesures préventives prises lors de la construction de l'école .....	3
4. Problèmes observés .....	5
 Conclusion	
 Annexe: Résultats du sondage " L'air que nous respirons " (1982)	
 Carte: Parc Père Marquette (ancien dépotoir Martineau)	

## INTRODUCTION

Nous présentons dans ce document les informations recueillies sur l'ancien dépotoir Martineau, sur lequel a été bâtie en 1970, la polyvalente Père Marquette.

Nous décrivons d'abord le lieu de dépôt des déchets et nous fournissons quelques précisions relatives à la nature des déchets qui s'y trouvent. Après avoir précisé l'utilisation actuelle du sol, nous présentons les mesures préventives prises lors de la construction de l'école. Finalement, nous faisons état des divers problèmes observés dans ce secteur.

Des informations supplémentaires pourraient s'y rajouter après avoir communiqué avec la compagnie Bail Limitée, l'entrepreneur général responsable de la construction de la polyvalente. Éventuellement, ces informations pourraient infirmer ou confirmer la présence de déchets industriels dans cet ancien dépotoir.

1. Description du lieu de dépôt

1.1. quatre anciennes carrières

Le parc Père Marquette est situé entre les rues Rosemont et Drucourt et les rues Marquette et Chambord. Le dépotoir Martineau situé sous cet espace aurait été exploité par la municipalité de Montréal de 1936 à 1951. On visait alors à remplir quatre carrières (voir carte).

En 1938, la ville de Montréal estimait ainsi le temps requis pour remplir chaque carrière:

carrières (voir carte)	dimension de la car- rière (pi.ca.)	profondeur de l'exca- vation (pieds)	remblai (verges cubes)	temps requis pour remplir	
				avec cendres seulement	avec cendres et déchets
1- Carrière Martineau (partie sud)	458,190	75	1,032,000	7 ans	2½ ans
2- Carrière Martineau (partie nord)	496,200	91	464,235	3 ans	1½ an
3- Carrière St-Edouard	179,371	86	307,020	2 ans	1 an
4- Carrière Montcalm	101,716	86	359,180	2½ ans	1 an
		TOTAL:	2 162,435	14½ ans	6 ans

L'interprétation des photographies aériennes nous indique qu'en 1948, seule l'excavation de la carrière Martineau (partie nord) était encore existante en grande partie. Le reste de la superficie occupé par les trois autres carrières était déjà remblayé. Dix ans plus tard, aucune trace de la carrière ou des déchets n'est reconnaissable sur les photographies aériennes.

### 1.2. Nature des déchets

Les excavations ont été remplies principalement avec des déchets domestiques et des cendres provenant de l'incinérateur des Carrières situées à moins d'un mille du lieu. Le dépotoir Martineau aurait également reçu des déchets industriels dans une proportion de 15 pour cent. La présence de déchets industriels dans ce dépotoir n'a pu être confirmée de façon absolument catégorique, que par une seule personne.

Entre les 11 septembre et 22 octobre 1968, 18 forages ont été réalisés par les Laboratoires Ville Marie Inc. sur le futur emplacement de la polyvalente, le mort-terrain constitué presque exclusivement de déchets varie en épaisseur de 4 pieds à 105 pieds; les plus grandes profondeurs étant atteintes à l'extrémité sud-ouest. Les sondages n'ont pas révélé la présence de déchets industriels. Cependant on a identifié la présence de plâtre, brique, béton, tuyaux de cuivre et de fer, rails de chemin de fer, carcasses d'autos, boîtes à conserve, journaux, bois, matières organiques.

2. Description du milieu environnant

Le parc Père Marquette est principalement utilisé à des fins récréatives (terrain de jeux, piscine...). Toutefois, la polyvalente Père Marquette et le gymnase du centre sportif sont construits en partie au-dessus des déchets. Il n'a pu être déterminé de façon certaine si le tunnel reliant les deux édifices a été construit sur (ou dans) les déchets ou dans le roc.

Les environs du parc Père Marquette sont essentiellement constitués de résidences multifamiliales, qui ne sont cependant pas construites sur les déchets.

3. Mesures préventives prises lors de la construction de l'école

En 1970, c'est l'existence du centre sportif Père Marquette qui a motivé les autorités à faire construire la polyvalente sur le dépotoir, de l'autre côté de la rue. En reliant les deux bâtiments par le tunnel passant sous la rue de Bellechasse, la commission scolaire économisait les coûts de construction d'une piscine pour l'école.

Cependant, la décision de construire sur l'ancien dépotoir a été à l'époque, fortement contestée par le service de protection des incendies de Montréal. Conscient des dangers liés à l'échappement des gaz méthane (en 1965, un travailleur a perdu la vie suite à une explosion sur un ancien dépotoir à Verdun), le service de protection des incendies a posé plusieurs conditions préalables à la construction du bâtiment.

Une partie de la superficie du dépotoir couverte par l'école a été excavée jusqu'au roc et débarrassée de tous déchets. Ainsi, la partie est de l'école, où l'épaisseur des déchets ne dépassait pas cinq pieds, a été construite sur le roc. Cependant, à mesure que l'on se déplace vers l'ouest, l'épaisseur de déchets accumulés devient de plus en plus importante, passant de trente pieds au centre à plus de soixante pieds à l'extrémité sud-ouest. Ce qui permet de penser qu'à ces endroits les déchets n'ont pas été enlevés.

De l'autre côté de la rue Bellechasse, le gymnase a été construit sur une trentaine de pieds de déchets. Afin d'éviter l'accumulation éventuelle de gaz méthane, une circulation d'air continue est assurée par deux ventilateurs installés sous le gymnase (ce système est cependant débranché occasionnellement).

Le coin sud-ouest de l'école a été construit sur pilotis. Dans ce secteur, il y a un espace entre le plancher des bâtiments et les déchets permettant l'évacuation des gaz. Des tuyaux d'évacuation des gaz relient le sous-sol à l'extérieur.



Des détecteurs de méthane ont également été installés dès la construction de l'édifice dans le sous-sol et dans le tunnel reliant l'école au gymnase. Ces détecteurs sont reliés à une sonnerie installée dans la chaufferie.

Cependant, il semble que pour être efficaces, ces détecteurs doivent être calibrés régulièrement, soit à tous les six mois. À l'école personne ne pouvait nous préciser la date de la dernière inspection des détecteurs. Prévenu de cette situation par le GERLED, le service des incendies est allée inspecter le tout et a conclu à la nécessité de procéder à un nouveau calibrage.

Ajoutons que toutes les mesures prises lors de la construction de la polyvalente l'ont été en fonction du problème relié à la présence d'un gaz explosif, le méthane. La présence possible d'autres gaz reliés à la décomposition biochimique et physique des déchets industriels n'a jamais été envisagée.

#### 4. Problèmes observés

Il y a environ 25 ans, une explosion due au méthane s'est produite et a fissuré la piscine du centre sportif Père Marquette.

En 1970, lors des travaux d'excavation préliminaires à la construction de la polyvalente, des problèmes importants d'affaissement de terrain ont été observés un peu à l'est du chantier de part et d'autre de la rue de Bellechasse.

Concernant le tunnel reliant l'école au complexe sportif, on y aurait relevé des problèmes d'odeurs. De plus, des affaissements de terrain ont été signalés sur la rue de Bellechasse passant au-dessus du tunnel.

En 1979, l'école est évacuée après que l'on ait constaté une somnolence anormale chez les étudiants. Les pompiers appelés sur les lieux ont constaté la présence de méthane dans le gymnase. Lorsque le système de ventilation a été remis en marche, tout est redevenu en ordre. Le système de ventilation est parfois arrêté à cause du bruit qu'il émet.

Depuis une dizaine d'années, le personnel enseignant et non enseignant se plaint de la qualité de l'air de son milieu de travail. En 1982, on a procédé à un sondage maison auprès de ce personnel. Les résultats de ce sondage (voir annexe) indiquent notamment que: 75 pour cent des répondants ont qualifié l'air de médiocre, 81 pour cent se sont plaint d'inconfort et 41 pour cent de malaises.

Les malaises ressentis vont des maux de tête aux étourdissements en passant par les troubles respiratoires et l'irritation des yeux. Ils se produisent fréquemment selon 60 pour cent des répondants. Certaines personnes se plaignent d'odeurs suspectes et l'on souligne la présence de fumée dans un local. Six personnes ont dû consulter un médecin en relation avec la présente situation.

Ces symptômes ne sont pas nécessairement liés à la présence de gaz toxiques. Ils peuvent être aussi induits par un mauvais fonctionnement du système d'aération, du système de chauffage ou d'une architecture défficiente. En effet, ces problèmes sont souvent associés à ce type de construction contemporaine (polyvalente, centre de recherches, grands édifices à bureaux).

## CONCLUSION

L'école Père Marquette mérite une attention immédiate afin de déterminer la présence éventuelle de gaz, ainsi que la nature de ces gaz le cas échéant.

A cet effet, la collaboration des principaux intervenants s'avère nécessaire.

ANNEXE

RÉSULTATS DU SONDAGE " L'AIR QUE NOUS RESPIRONS"(1982)

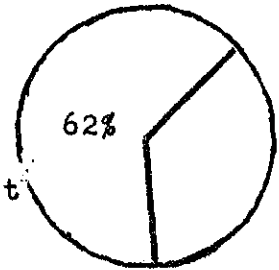
" L'AIR QUE NOUS RESPIRONS "

Résultats du sondage  
RAPPORT FINAL

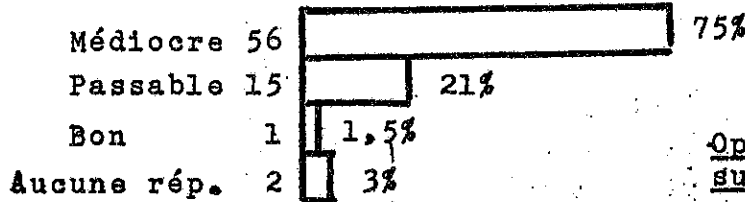


CONSULTATION

Nombre de réponses  
74 sur 120 ( 62% )  
( Personnel enseignant  
et non enseignant )

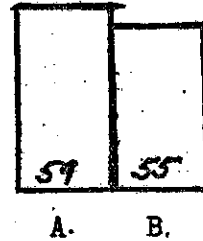
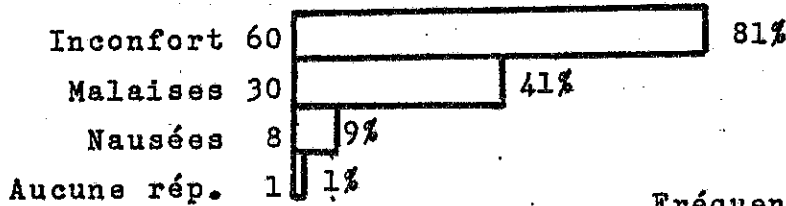


Evaluation générale de la qualité de l'air  
et de la ventilation

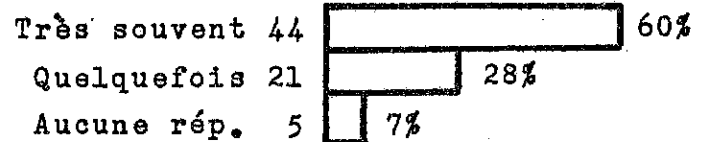


Opinion des répondants  
sur les causes  
principales

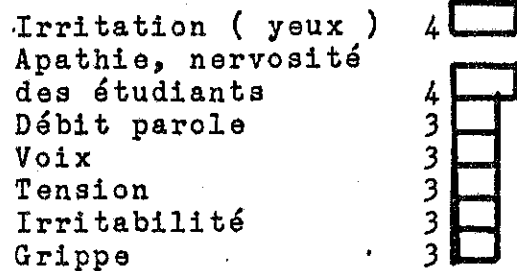
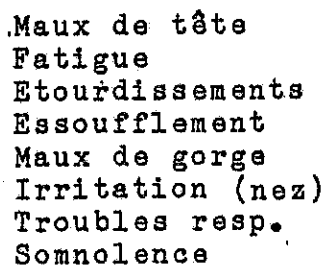
Effets sur le personnel ( Général )



Fréquence



Effets sur le personnel ( En particulier )



( Suite au verso )

## Résultats du sondage

### Locaux: cas particuliers signalés

2135 Absence de ventilation - présence de fumée  
4447 Absence de ventilation  
3025 Absence de ventilation  
2525 Température trop élevée ( 80° F et plus )  
4940 Température trop élevée  
2430 Presque pas de ventilation  
4925 Température trop basse  
4835 Température trop basse  
2940 Ecart trop grands de la température.  
Atelier mécanique automobile: malfonction du système de ventilation automatique

### Remarques des répondants

- Trop chaud ( 5 ) Trop froid ( 3 )
- Problèmes de santé qui disparaissent hors de l'école ( 8 )
- Cela dure depuis trop longtemps ( 5 )
- Ecart trop élevés de température d'un local à l'autre ( 5 )
- Manque d'humidité dans l'air ( 3 )
- A remarquer: l'état des plantes ( 2 )
- Manque d'entretien du système: bouches de ventilation encrassées ( 2 )
- Odeurs suspectes ( 2 )
- Maux de tête reliés à une température trop élevée ( 1 )
- Bruit " énervant " de la ventilation ( 1 )
- Nécessité d'une inspection du système par des spécialistes ( 2 )

Nombre de personnes qui ont dû consulter un médecin en relation avec la présente situation: 6

*Les résultats provisoires de ce sondage ont été déposés à la table du C.P.E.P.E. au cours de sa réunion régulière tenue le 16 novembre 1982.*

*Nous vous signalons que ces résultats accompagnés d'une demande formelle de vérification par des spécialistes concernant la qualité de l'air, le système de chauffage et la ventilation et l'isolation des locaux périphériques de l'école ont été expédiés dès le 18 novembre par M. Michel Dubé au sous-directeur général ( Région Est ) de la C.E.C.M.*

Gilles Thériault

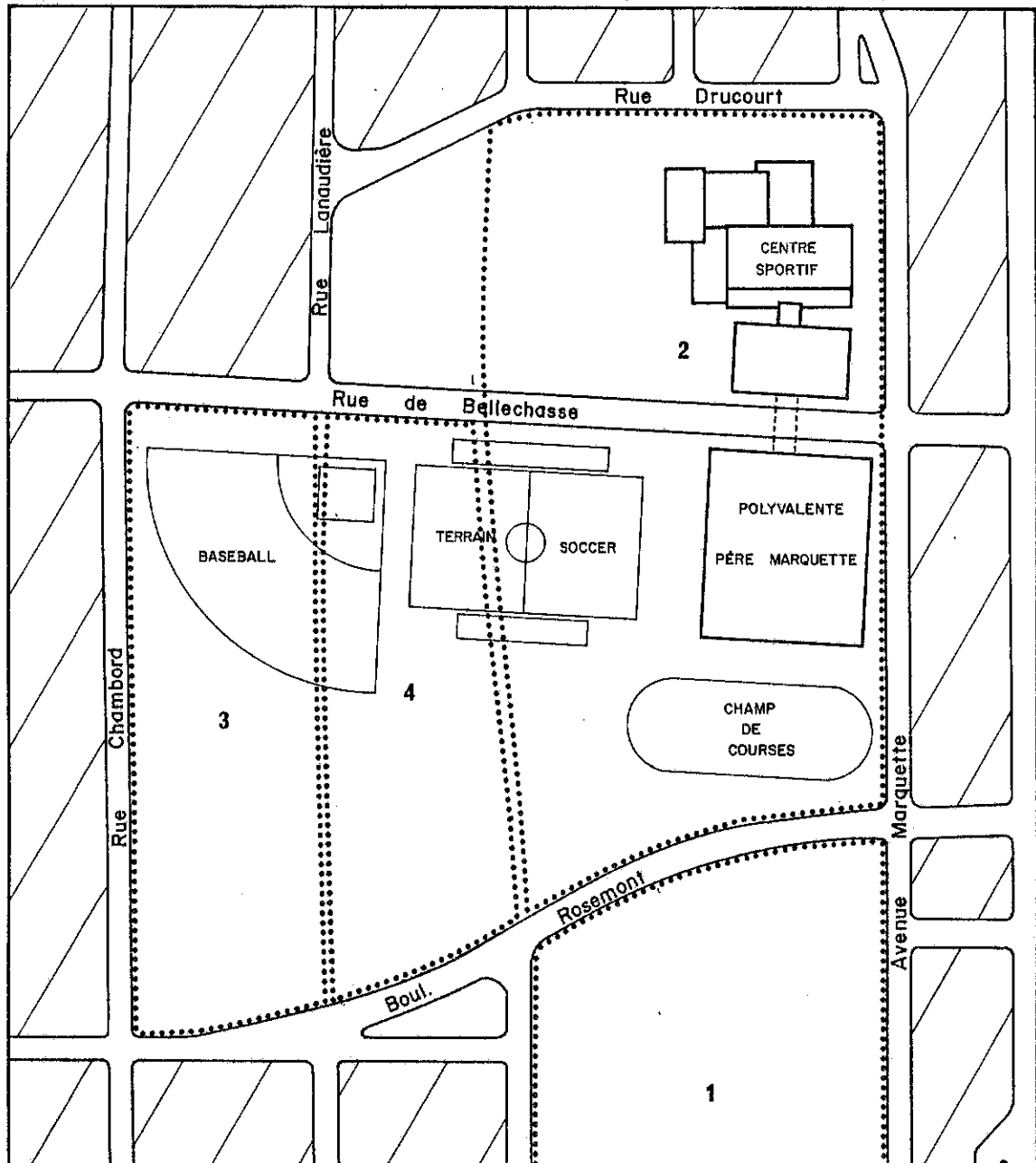
Vérification: Jules Purenne

Collaboration spéciale:

Francine Racine, I.D.

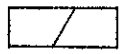
CARTE





**PARC PÈRE MARQUETTE  
(ANCIEN DÉPOTOIR MARTINEAU)**

Échelle approx. : 1 : 2400



Habitations



Limite des anciennes carrières

ANCIENNE CARRIÈRE	PROFONDEUR DE L'EXCAVATION (pieds) (en 1938)	DIMENSIONS DE LA CARRIÈRE (pieds carrés) (en 1938)
1	75	458 190
2	91	496 200
3	86	179 371
4	86	101 716

